



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme LALOUCH

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMONT
M. Gérard DUPIRE	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Paul HESSE	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Christian PARIS
M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Pierre LAMBOROT	
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	

### *Membres absents :*

Mme Claude DARCIAUX	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS
M. Rémi DELATTE	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Fadoua LALOUCH pouvoir à M. Roland PONSAA
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

## **OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

### **Composition du Comité technique paritaire**

La date des élections pour le renouvellement des représentants du personnel au comité technique paritaire est fixée au 6 novembre 2008 pour le 1er tour et le 11 décembre 2008 pour le second tour.

En application du décret n° 85-565 modifié relatif aux comités techniques paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, il appartient à l'organe délibérant de fixer, après consultation des organisations syndicales, le nombre de représentants titulaires du personnel à ce comité,

étant entendu que lorsque l'effectif de la collectivité se situe entre 50 et 350 agents, ce nombre peut varier de 3 à 5 représentants.

Il convient de préciser que le nombre de représentants de l'employeur au comité technique paritaire doit être égal à celui des représentants du personnel et que le comité technique paritaire doit comporter des membres suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

A l'heure actuelle, le nombre des représentants du personnel au comité technique paritaire est fixé à 5 titulaires. Il est proposé, après consultation des organisations syndicales de maintenir inchangée la composition du comité technique technique, soit 5 représentants titulaires du personnel et 5 représentants titulaires de l'employeur.

Vu l'avis du Bureau et de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **de fixer** à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel au comité technique paritaire.

Pour extrait conforme,

Le Président

Pour le Président



Pierre PRIBETICH

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**

Déposé le :

- 1 JUIL. 2008



Publié le  
Déposé en Préfecture le - 1 JUIL 2008